



Tom VAN ACHTER

T: +32 3 244 15 60
F: +32 3 238 41 40
E: t.vanachter@elegis.com
Bureau(x): Anvers

Tom Van Achter a obtenu le diplôme de licencié en droits à l' Université catholique de Louvain en 2002 avec grande distinction. En 2012 il a débuté une formation complémentaire comme mandataire liquidateur, après laquelle il a suivi un cours en assurances de transport, organisé par l' Association belge de droit de Transport. En 2016 Tom a été admis sur la liste des avocats à la Cour de Cassation en matière pénale.

Tom a été inscrit au barreau d' Anvers en 2002 et a entamé sa carrière auprès de Elegis -Huybrechts Engels Craen & Vennoten cet année-là. Il est associé du cabinet depuis 2011.

Il est spécialisé en matière de droit de la responsabilité et le droit d'assurance, le droit maritime et le droit de transport, le droit de commerce international et tout particulièrement en les transactions internationales, les intermédiaires (les agents, la concession et la distribution) et les situations d'insolvabilité. Tom sert régulièrement les clients nationaux et internationaux y compris des différents assureurs autrichiens et étrangers, des transporteurs, des opérateurs logistiques, des commerçants et des différentes autorités publiques.

Tom est dirigeant de l' Association Belge de Droit Maritime et membre de l' AJIA ("Association des Jeunes Avocats") et Universha Antwerpen.

Aussi, il est membre du comité de rédaction de la Revue de Droit du Commerce International et des Transports (CIT) et (co-)auteur de différentes publications juridiques.

Tom assiste régulièrement à des congrès nationaux et internationaux et traite des dossiers en Néerlandais, Français, Anglais et Allemand.

Langue

Néerlandais
Anglais
Français
Allemand

Publications

Tom VAN ACHTER, Wouter DEN HAERYNCK, Over bergingsplicht, bergingsrecht en het recht op aansprakelijkheidsbeperking", noot onder Cass. 13 januari 2017, IHT 2017, 348-358.

Wouter DEN HAERYNCK, Tom VAN ACHTER, Tom Van Achter, "Nieuwe evoluties inzake bewarend scheepsbeslag op zeeschip wegens leveranties: Omala revisited" (noot onder Cass. 30 juni 2016), IHT 2016, afl.3, 392-433.

Tom VAN ACHTER, "De tegenwerpelijke van het verlengde retentierecht voor andermans schulden en de revindicatie van de verus dominus: naar een verstrengde toepassing van de beoordeling van de goede trouwvereiste in de context van de logistieke sector, of maakt één zwaluw de lente niet?", IHT 2015, 302-317.

Tom VAN ACHTER, "De waarde van de zgn. Black Letter rules CISG", IHT 2015, 64-68.

Wouter DEN HAERYNCK, Tom VAN ACHTER, "Scheepsbeslag is een dwangmiddel", IHT 2015, 143-153